





Attention, la poliomyélite peut revenir!

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacien

La poliomyélite a de nouveau fait son apparition dans certains pays, ce qui inquiète les experts et les autorités sanitaires qui appréhendent le retour de cette grave maladie qui touche généralement les jeunes enfants chez qui elle peut provoquer une paralysie irréversible.

Cette maladie était sur le point d'être éradiquée puisqu'en 2016, seuls 37 cas de poliomyélite ont été déclarés à travers le monde essentiellement en Afghanistan et au Pakistan. Mais depuis peu, des cas de poliomyélites ont été identifiés et des poliovirus ont été isolés dans des échantillons d'eaux usées prélevées au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Israël.

Pour faire face à cette situation, le Royaume-Uni a affirmé son attention de vacciner les enfants âgés de 1 à 9 ans et habitant à Londres. Cette décision a été prise depuis que des échantillons de virus de la poliomyélite ont été trouvés dans les eaux usées de huit arrondissements de la capitale britannique.

L'Agence de sécurité sanitaire de ce pays travaille actuellement en étroite collaboration avec les autorités israéliennes, américaines et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour savoir s'il existe un lien entre les virus de la poliomyélite détectés au Royaume-Uni et en Israël, pays où plusieurs cas ont été enregistrés, notamment chez une fillette qui souffre actuellement d'une paralysie.

Les États-Unis n'ont pas été épargnés par cette maladie puisqu'un habitant du comté de Rockland non vacciné a aussi développé une paralysie suite à une poliomyélite. Il s'agit du premier cas enregistré dans ce pays depuis dix ans.

Cette recrudescence de la poliomyélite s'explique par la nature des vaccins utilisés chez certains pays. Si les pays à revenu élevé font appel au vaccin antipoliomyélitique inactivé administré par voie injectable, les pays à faible revenu utilisent plutôt un vaccin à virus affaibli qui est plus facile à administrer par voie orale. Ces deux vaccins, qui ont permis de réduire drastiquement la prévalence de cette maladie, sont sûrs et ne provoquent aucune infection symptomatique chez la personne qui les recoit. Les virus se trouvant dans la forme orale du vaccin sont éliminés dans les selles et se retrouvent de ce fait dans les eaux usées. Or. avec le temps, ces virus peuvent s'activer et

représenter à nouveau un risque.

D'après plusieurs experts, le virus constitue toujours une menace pour les sujets non vaccinés. Sa transmission chez les voyageurs et à travers les systèmes de traitement des eaux usées constitue l'un des facteurs favorisant la propagation de la maladie.

En ce qui concerne le Maroc, la couverture vaccinale supérieure ou égale à 95% aussi bien en milieu urbain que rural a permis de protéger la population puisqu'aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré depuis 1987. Cela prouve que la vaccination reste le seul et unique moyen de lutter efficacement contre cette grave maladie. Cela dit, avec les cas apparus dans les autres pays, il ne faut pas baisser la garde, la vigilance doit rester de mise.



Valneva et Pfizer lancent une étude de Phase 3 pour évaluer leur vaccin contre la maladie de Lyme

Pfizer et Valneva ont annoncé, le 8 août, le démarrage d'une étude clinique de Phase 3 intitulée «Vaccine Against Lyme for Outdoor Recreationists (VALOR)» (NCT05477524), pour évaluer l'efficacité, l'innocuité et l'immunogénicité de leur candidat vaccin expérimental contre la maladie de Lyme.

L'étude en question devrait recruter environ 6.000 participants âgés de 5 ans et plus. Elle sera conduite sur un maximum de 50 sites situés à travers des régions où la maladie de Lyme est fortement endémique, notamment en Finlande, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Pologne, en Suède et aux États-Unis. Les volontaires qui prendront part à cette étude recevront trois doses du vaccin VLA15 de 180 µg ou un placebo salin à titre de primo-vaccination, suivies d'une dose de rappel de VLA15 ou d'un placebo salin.

«Nous sommes extrêmement heureux de franchir cette étape importante dans le développement de VLA15. La maladie de Lyme continue de se propager et représente un besoin médical non satisfait important qui affecte la vie de nombreuses personnes dans l'hémisphère nord. Nous sommes impatients de poursuivre l'expérimentation du candidat VLA15 grâce à cette Phase 3 et ainsi de nous rapprocher davantage d'une éventuelle mise à disposition de ce vaccin aux adultes et aux enfants qui pourraient en bénéficier», a indiqué Juan Carlos Jaramillo M.D., directeur médical de Valneva.

D'après les termes de l'accord de collaboration signé entre les deux entités, le géant américain versera à Valneva un paiement d'étape de 25 millions de dollars dès l'initiation de l'étude de Phase 3.

Source : Valneva

LA FDA donne son feu vert pour l'anneau contraceptif Haloette® de Mithra

L'entreprise pharmaceutique belge Mithra et son partenaire Mayne Pharma ont annoncé, lundi dernier, que la FDA (Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux) a approuvé la demande de mise sur le marché de l'anneau vaginal contraceptif Haloette®. Le lancement de ce nouveau

traitement est prévu pour début 2023. Cette version générique de Nuvaring® est un anneau contraceptif hormonal flexible qui contient l'étonogestrel et l'éthinylestradiol. Haloette® sera produit dans le centre de développement et de production de Mithra en Belgique.

Après cette approbation de la FDA, Mayne Pharma devrait verser à Mithra la bagatelle de 6 millions d'euros. Il devrait également verser 1,6 million à l'entreprise belge dès le début de la commercialisation d'Haloette® aux États-Unis.

Source: 7sur7.be



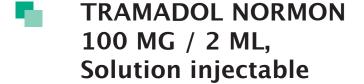
SAcer-001obtient le statut de «médicament orphelin»

Le gestionnaire genevois de brevets pharmaceutiques Relief Therapeutics et son partenaire américain Acer ont annoncé, vendredi dernier, qu'ils viennent de décrocher le statut de «médicament orphelin» pour leur traitement à base de phénylbutyrate de sodium : Acer 001.

Cette désignation a été accordée par la Commission européenne pour la commercialisation d'Acer 001 dans l'indication «Traitement de la maladie dite du sirop d'érable (leucinose)». Ce statut, qui leur a déjà été accordé par les autorités sanitaires américaines en 2014, offre certains avantages à ce traitement, notamment la possibilité d'une exclusivité du marché européen pouvant aller jusqu'à 10 ans après une éventuelle approbation réglementaire. Ce statut permet également de réduire des frais de demande d'AMM auprès de l'Agence européenne du médicament.

Source: zonebourse.com





LABORATOIRE: IBERMA

COMPOSITION:

Tramadol

CLASSE THERAPEUTIQUE:

Analgésique opioïde

PRESENTATION: Boite de 5

PPV: 35.60 DHS

Lien



LABORATOIRE: 7FNITH PHARMA

COMPOSITION:

Éthynylestradiol |

acétate de chlormadinone

INDICATION (S):

Contraception orale avec une action antiandrogénique

marquée.

PRESENTATION: Boite de 21

PPV: 46 DHS

Lien



PROCHAINEMENT

FIP SEVILLE 2022

80TH FIP WORD CONGRESS OF PHARMACY AND PHARMACEUTICAL SCIENCES

18 au 22 septembre Organisateur : FIP

Lieu d'évenement : Séville - Espagne

Site web: Lien



5ÈME FORUM DE L'OFFICINE

Thème: "La Pharmacie au delà

du médicament"

29-09 au 1 -10 - 2022 Organisateur : Syndicat

des pharmaciens d'Officine de Tunisie

Lieu d'évenement : Parc des expositions du Kram – Tunis

Email: forum@spot.tn **Tél.** : +21696360733

Site web: lien



